



Agenda Mars 2023

- 5 mars : Fête des Grands-Mères
- 7 mars : Conférence sur « la Croatie » - 19H30 – salle Aragon – entrée gratuite
- 13 au 19 mars : Semaine nationale de la lutte contre le cancer
- 16 mars : Grand Prix de Denain
- 18 mars : Opération « Nettoyons la Nature » - RDV à la mairie – salle des mariages – à 9H30
- 19 mars : Fin de la guerre d'Algérie – cérémonie au monument aux morts à 11h00
- 20 mars : Début du Printemps
- 21 mars : Journée de la trisomie 21
- Jusqu'au 24 mars : Concours de poésie dans le cadre du Salon du Livre
- 25 mars : Earth Hour – éteignez les lumières de 20h30 à 21h30 pour lutter contre le changement climatique
- 26 mars : Changement d'heure – passage à l'heure d'été +1h
- 2 avril : 3^{ème} Salon du Livre – de 10h à 18h – salle Aragon – entrée gratuite

INFORMATIONS DIVERSES

- Du 06 au 10 mars : Interdiction de circulation dans la rue de l'Hôteau
- Jusqu'au 21 avril 2023 : rue Salengro interdite à la circulation

Grands Reportages DECOUVERTES
<http://decouvertesinfos.free.fr>

Croatie

entre orient et occident

réalisé et présenté par Jean-Claude Herman



EVASION CULTURELLE

La Commune de MAING vous propose
MARDI 7 MARS 2023 - salle Aragon - 19h30

PROJECTION ET DEBAT EN PRESENCE DU REALISATEUR
ENTREE GRATUITE

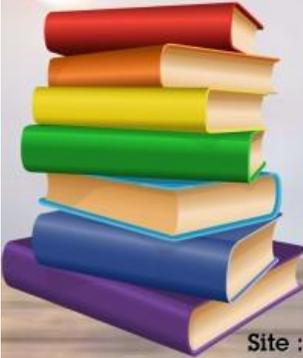
VILLE DE MAING

3ème Salon du Livre

SALLE ARAGON
Rue Joliot Curie à MAING
2 AVRIL 2023
DE 10H00 À 18H00
ENTRÉE GRATUITE

ATELIERS CREATIFS

Site : www.maing.fr/salondulivre
Facebook : [Salondulivredemaing](https://www.facebook.com/Salondulivredemaing)



A ne pas manquer

Hauts-de-France PROPRES
17, 18, 19 mars 2023

L'ORDURE, c'est pas dans ma NATURE!

La commune participera à l'opération « Hauts-de-France propres » le 18 mars 2023.

Si vous avez envie vous aussi d'y participer, les inscriptions se font en mairie par mail : accueil@maing.fr ou par téléphone : 03 27 24 46 39

Nous vous donnons RDV
Salle des mariages en mairie le 18 mars à 9h30 !



Jusqu'au 24 mars 2023
en lien avec le salon du livre

Concours de
poésie
sur le thème du
BONHEUR

règlement sur le site de la commune

Pour plus de renseignements,
Contactez la Mairie de Maing
- par téléphone
- par mail à salondulivre@maing.fr

SENIORS : Ayez les bons réflexes



• Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



• Évitez de détenir trop d'espèces; privilégiez les paiements par carte bancaire.



• N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plomber, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



• Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



• Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



• Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



• Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr



Avec **Mutualia** et **Audika**, faites le point sur votre audition !

TEST GRATUIT
Places limitées, prenez vite rendez-vous !



JOURNÉE DE DÉPISTAGE AUDITIF
JEUDI 9 MARS 2023
de 9h à 12h et de 14h à 17h
à la salle Lohberger de MAING

Plus d'informations au 03 21 15 99 99

www.mutualia.fr

Audika

Mutualia
Entre nous, c'est humain

Mutualia Alliance Santé - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité - Siren n° 403 596 265 - Photo : DR



Communauté Territoriale Professionnelle de Santé du Grand Denain

Vous n'avez pas de médecin traitant ?
Votre médecin traitant n'est pas disponible dans les 24H ?

Votre état de santé ne relève pas de l'urgence médicale mais nécessite une consultation dans les 24H-48H ?

Les professionnels de santé de votre territoire se mobilisent pour vous proposer un RDV du lundi au vendredi de 8H à 20H et le samedi de 8H à 12H

Du lundi au vendredi, de 8h à 17h

appelez le

06 95 40 80 63

Après 17h, contactez le 15



En cas d'urgence vitale contactez le 15

Pour toute question, veuillez nous contacter à contact@cptsgranddenain.fr

Le renouvellement des ordonnances et les certificats médicaux ne relèvent pas de ce dispositif

NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE BIENS IMMOBILIERS

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs biens immobiliers bâtis. Une nouvelle déclaration **obligatoire** est à faire au plus tard pour le **30 juin 2023**.

POUR QUI ?

Cette obligation s'applique à **chaque propriétaire** (personne physique ou morale) d'un ou plusieurs biens immobiliers.

QUELS BIENS ?

Il s'agit de tous les types de biens immobiliers **et compris la résidence principale**, qu'ils soient loués ou vacants, détenus directement ou indirectement, par vous-mêmes, en SCI, en statut LMNP ou à l'actif de votre entreprise.

COMMENT FAIRE ?

Un **nouveau service** est mis à votre disposition sur **impôts.gouv** :

- dans votre espace particulier pour les personnes physiques > onglet « *Biens immobiliers* »
- dans votre espace professionnel pour les personnes morales (sociétés) après adhésion au service « *Gérer mes biens immobiliers* »



Il s'agit bien d'une **obligation déclarative**, qui s'accompagne donc d'un dispositif de sanction. Une amende d'un montant forfaitaire de **150€** par local pourra ainsi être appliquée en cas d'erreur, omission ou insuffisance déclarative.

Mot de l'opposition

Chères Maingétoises, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie ou sur le site de la commune pour pouvoir bénéficier du cadeau de fête des mères. Attention, vous ne figurerez plus sur le fichier après 5 ans. De même, si vous voulez être honorés pour vos noces d'or, de diamant ou de palissandre, vous devez aussi vous inscrire personnellement en mairie.

Mot de la majorité

Le 13 février dernier, l'inspecteur d'académie nous a annoncé une fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2023 sur la tranche d'âge « grande section de maternelle/CP/CE1 » au vu de la baisse des effectifs. Nous nous y attendions. Faisons confiance à la directrice et aux enseignants pour réorganiser l'accueil de nos enfants en conséquence.